

TECHNICIENNE / TECHNICIEN DE LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES



VILLE DE

LORIENT

Pôle éducation et vie de la cité -PEVC /

Direction des sports, de la jeunesse et vie associative- DSJA / Service des sports et des loisirs / Piscines

Lieu de travail : Centre Aquatique du Moustoir et piscine du Bois du Château

<p>Cadre statutaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie : B - Filière : Technique - Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux 	<p>Cotation RIFSEEP</p> <p>B2</p>	<p>Temps de travail</p> <p>Temps complet Régime de 36H30</p>
<p>Situation fonctionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référent hiérarchique - Positionnement 	<p>Directeur/directrice des piscines Parmi les 25 agents permanents exerçant sur les deux équipements aquatiques de la ville, vous êtes au sein d'une équipe de 4 agents travaillant dans le domaine de la maintenance, et devrez assurer l'encadrement des activités de ce secteur.</p>	
<p>Relations fonctionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Internes - Externes 	<p>Relations avec l'ensemble des agents des piscines Contacts directs avec les usagers (scolaires, associatif, grand public) - Relations fréquentes avec des entreprises et fournisseurs</p>	
<p>Mission principale</p>	<p>Implantée entre Vannes et Concarneau, la ville de Lorient compte deux établissements aquatiques. La piscine municipale du Moustoir est équipée d'un bassin de 25m, d'un bassin ludique avec jeux d'eau, d'une fosse à plongée, d'un toboggan, d'un jacuzzi, sauna, hammam et d'une pataugeoire. Ouverte tous les jours, elle propose plusieurs activités : aquagym, aquabike, bébés nageurs, cours et stages de natation. Un second équipement dédié aux pratiques associatives et scolaires est situé à bois du Château.</p> <p>Dans ce cadre, vous êtes garant de la bonne marche des installations techniques et de l'entretien des piscines.</p>	
<p>Activités du poste</p>	<p>Encadrement des 3 agents de maintenance Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes et des nécessités de service - Suivre et contrôler les activités des agents - Animer et coordonner les groupes de travail - Evaluer les agents et proposer des actions de formation - Être à l'écoute des agents et repérer et réguler les conflits - Rendre compte des informations</p> <p>Contrôle et suivi de l'entretien, la maintenance et la rénovation des équipements Organiser, suivre et contrôler le fonctionnement du traitement de l'air et de l'eau (analyse de l'eau : PH, Chlore, etc. ; analyse de l'air : chauffage, ventilation, hygrométrie, etc.) Effectuer le pilotage informatique des systèmes de traitement d'eau Suivre et contrôler l'exécution et/ou la délégation des travaux Organiser et contrôler la maintenance des équipements, le respect des principes de travail et de sécurité (alarme incendie, éclairage de sécurité et intrusion) Contrôler et suivre le matériel de nettoyage et l'ensemble du matériel et des équipements du bâtiment Vérifier la propreté de l'ensemble du bâtiment</p> <p>Sécurité des personnes Faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité - Intervenir en cas de dysfonctionnement</p> <p>Gestion administrative, du local technique et des stocks de matériel et produits Suivre les plannings d'utilisation des équipements Assurer la mise en place d'outil de gestion et de suivi d'activité : registre de sécurité, cahier de maintenance, cahier de contrôle. Rédiger les CCTP, appel d'offres et devis, des courriers et renseigner des tableaux de bord Contrôler et réaliser l'approvisionnement en produits d'entretien, de traitements et petit matériel</p> <p>Participation aux tâches des agents de maintenance et à l'animation d'évènements selon les nécessités de service</p> <p>Suppléer la cheffe d'établissement en son absence</p>	
<p>Compétences et qualités professionnelles requises</p>	<p>De formation électromécanique, ou mécanique des fluides, ou électrotechnique Maîtrise des règles d'entretien d'un équipement aquatique et aptitudes manuelles indispensables Connaissance des normes et règles d'hygiène et de sécurité liées aux équipements et installations Capacité à encadrer une équipe et à travailler en partenariat - Capacité à proposer des solutions - Savoir rendre compte - Sens des relations humaines - Réactivité, rigueur et sens de l'organisation - Être astucieux et méthodique Sens du service public Permis B obligatoire</p>	
<p>Observations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le temps de travail s'effectue sur la base de 7 jours du lundi au dimanche ▪ Roulements effectués sur 4 semaines avec 1 week-end de travail sur 4 et 1 jour de repos en semaine ▪ 146 heures de travail sur quatre semaines <p>Vous pouvez intervenir sur des heures spécifiques non prévues, afin d'assurer un contrôle des équipes et des interventions des sociétés extérieures (entre 7h00 et 22h00). Le travail est conditionné par une plage horaire fixe. Mais vous pouvez également, en accord avec la direction, organiser votre temps de travail en fonction des nécessités de service liées à l'exécution des missions, des horaires d'ouverture de centre aquatique et des horaires d'intervention des sociétés extérieures. Les récupérations et ajustements de planning sont effectués dans les jours qui suivent et/ou en fonction des contraintes de service.</p>	